

Edito



Côte d'Ivoire, un leadership confirmé...

Faire de la Côte d'Ivoire, un pays émergent à l'orée 2020, tel est la vision du Président de la République. Et chaque structure de l'Etat s'approprie cette vision pour qu'à l'échéance indiquée, un résultat homogène et harmonieux soit enregistré.

Si plus d'uns savent que l'émergence est aussi caractérisée par l'amélioration des conditions de vie des populations, beaucoup ignorent qu'occuper une place de choix dans le concert des Nations fait partie des attributions des Etats émergents.

C'est pourquoi, les personnalités et institutions ivoiriennes s'attèlent à se distinguer au milieu de leurs pairs à chaque occasion pour réaffirmer le leadership de la Côte d'Ivoire.

Ne voulant pas rester en marge de cette dynamique, le CEPICI qui est guidé par la vision de devenir « une agence performante de renommée internationale », a décidé de mettre en avant son leadership parmi les API d'Afrique et du monde entier.

C'est dans ce contexte qu'ayant reconnu les efforts du CEPICI, mes pairs ont bien voulu m'élire en tant que nouveau Représentant de l'Afrique Subsaharienne et Membre du Comité Directeur du **WAIPA (World Association of Investment Promotion Agencies)** qui est l'Association Mondiale des Agences de Promotion des Investissements. C'est un autre challenge qui s'ouvre à moi puisqu'en 2014 déjà, mes homologues francophones me confiaient la tête du Réseau International des Agences Francophones de Promotion des Investissements (RIAFPI).

Evidemment, c'est une responsabilité très étendue et je m'attèle à l'assurer avec l'implication de mes collaborateurs pour non seulement consacrer le prestige et le leadership du CEPICI, mais au-delà, confirmer le leadership de la Côte d'Ivoire et des Ivoiriens parmi toutes les Nations.

Dans ce numéro de votre Newsletter, je vous invite à découvrir le WAIPA qui regroupe l'ensemble des agences de promotion des investissements au monde et surtout les défis auxquels mes collaborateurs et moi seront emmenés à faire face.

Bonne lecture à tous et à chacun...
Emmanuel Essis

Sommaire

CARAVANE ENTREPRENDRE EN CÔTE D'IVOIRE	2
ZOOM SUR	3-4
WAIPA	4
COOPERATION ECONOMIQUE : FORUM IVOIRO-PORTUGAIS	5
COOPERATION ECONOMIQUE : FONDS D'INVESTISSEMENT SINO- IVOIREN	5
CODE DES INVESTISSEMENTS	6
SIGNATURE DE CONVENTION	7
EMERGENCE 2020	7
ENVIRONNEMENT DES AFFAIRES	8



WAIPA LE DG DU CEPICI ÉLU REPRÉSENTANT DE L'AFRIQUE SUB-SAHARIENNE

CONTACTS

Nous suivre sur : CEPICI Officiel @Cepici_RCI CEPICI-TV

Abidjan – Plateau ; Avenue Abdoulaye Fadiga, Immeuble Belle -Rive 16^{ème} étage.

Boîte postale V 152 Abidjan 01

Standard : +225 20 31 14 00 | Fax : +225 20 31 14 09

Site web : www.cepici.gouv.ci | Email : infos.cepici@cepici.ci

ENTREPRENARIAT :

Le CEPICI invite les populations du Sud-Comoé à se tourner vers l'entrepreneuriat



«L'entrepreneuriat est l'une des solutions pour absorber le chômage en Côte d'Ivoire », tel est la phrase clef du Directeur Général du CEPICI, M. Emmanuel Essis lors de la 1ère édition de la 3ème édition de la Caravane nationale Entreprendre en Côte d'Ivoire qui s'est déroulée du 22 au 23 juin dans la région du Sud-Comoé.

Aboisso comme à Bonoua, lors des rencontres avec les populations, Emmanuel Essis a encouragé les populations à se tourner vers l'initiative privée pour créer de la richesse afin d'insuffler un dynamisme économique harmonieux à toutes les régions de la Côte d'Ivoire en général et à la région du Sud-Comoé en particulier.

Au cours des échanges, les Autorités locales qui ont cerné le sens profond de cette campagne de promotion de l'entrepreneuriat n'ont pas manqué de saluer et louer l'action du CEPICI qui donne ainsi une occasion aux populations d'entreprendre facilement en leur expliquant les nombreuses réformes réalisées par le Gouvernement ivoirien pour faciliter les investissements privés. Toutes ces réformes qui permettent entre autre la création de société à partir de 15.000 FCFA et en moins de 24H au CEPICI. En outre, le Code des Investissements qui octroie des avantages dans le cadre des investissements à travers notamment des exonérations fiscales, a également été présenté aux participants de la caravane.

Convaincus par les services du CEPICI, le Président du Conseil Régional du Sud-Comoé, M. Aka Aouélé a, au nom de ses administrés, sollicité l'ouverture à Aboisso d'une agence du CEPICI.

Cette demande à laquelle le Directeur Général du CEPICI est favorable, sera donc étudiée pour mieux la traduire en action concrète.

Quant au Député-Maire de Bonoua, M. Djonwan Norbert a appelé ses populations à mettre à profit l'opportunité que leur accorde le CEPICI en créant leurs entreprises à moindre coût et dans les meilleurs délais, pour opérer désormais dans le secteur formel et surtout pour bénéficier des avantages du Code des Investissements.

Pour M. Djonwan, c'est ainsi que Bonoua pourra redorer le blason de « grenier d'Abidjan » et « poumon de l'économie du Sud-Comoé. « Le bonheur de la région se trouve dans l'entrepreneuriat privé » a pour sa part, soutenu le Président Aka Aouélé.

L'affluence à cette caravane était totale, se réjouit M. Essis qui espère que cette campagne portera ses fruits qui seront traduits par un vaste mouvement collectif vers l'entrepreneuriat privé. En effet, les sites sédentaires aménagés se sont avérés exigus pour accueillir les visiteurs (plus de 500 personnes) qui voulaient connaître davantage le processus de création d'entreprise et d'accès au code des investissements. Il faut noter qu'en marge de cette activité, la délégation du CEPICI conduite par son Directeur Général a effectué une série de visite dans les unités de production des sociétés comme Dekel Oil, Sud-Comoé Caoutchouc (SCC), Nouvelle Brasserie de Côte d'Ivoire (NBCI) et Continental Beverage Company qui ont toutes bénéficié des services du CEPICI.

Les Experts du CEPICI se sont aussi rendus à Krinjabo pour présenter leurs civilités au Roi du Sanwi, Sa Majesté Nanan Amon N'douffou V.

La seconde et dernière étape de la 3ème édition de la Caravane nationale Entreprendre en Côte d'Ivoire aura lieu le 06 juillet 2015 dans la ville historique de Grand-Bassam. Mais en attendant, c'est un pari réussi pour le Centre de Promotion des Investissements en Côte d'Ivoire qui sent davantage d'engouement des populations autour de cet événement.



Le Directeur Général du Cepici qui vient d'être porté par ses pairs comme leur représentant au sein du Waipa situe les enjeux de cette élection et donne ses premières orientations.

M. le Directeur Général, pouvez-vous nous parler du rôle et l'importance de cette organisation?

Le Waipa existe depuis 1975 et compte 170 membres provenant de 130 pays. Son objectif est de créer une plateforme pour les agences de promotion des investissements en vue de partager leurs expériences, renforcer les capacités des membres et échanger autour des problématiques de l'investissement privé dans le monde. Il offre la possibilité aux agences de promotion des investissements de faire du réseautage et échanger sur les meilleures pratiques en matière de promotion de l'investissement. Aujourd'hui, l'investissement n'a plus de frontière raison pour laquelle les promoteurs et les récepteurs de ces investissements doivent pouvoir interagir pour plus d'efficacité. Ceci explique pourquoi le WAIPA a une capacité très forte de mobilisation et de lobbying auprès de tous les partenaires techniques et financiers à l'instar du Groupe de la Banque mondiale, de la Conférence des nations unies sur le commerce et le développement (Cnuced), de l'Organisation des nations unies pour le développement industriel (Onudi), etc. Le Waipa est donc un outil assez important pour nous.

Et qu'est-ce qui a réellement motivé votre candidature pour être le Représentant de l'Afrique subsaharienne?

L'idée est partie d'une certaine frustration des pays francophones lors de leurs participations aux différentes conférences du Waipa. Les documents de travail, la langue utilisée, le site web, ..., tous étaient pratiquement en anglais. Les francophones se sentaient un peu délaissés et marginalisés. C'est ainsi qu'avec la création du Réseau international des agences francophones de promotion des investissements (Riafpi), que je préside, l'idée est venue de présenter une candidature au sein du Waipa pour mieux faire passer nos points de vue. Les membres du réseau francophone ont donc sollicité la Côte d'Ivoire, en tant que l'un des pays leaders de l'Afrique subsaharienne.

Qu'est-ce qui a donc milité en faveur de votre élection à ce poste très stratégique pour le continent ?

Nous avons réussi à convaincre les autres pays membres disant que la Côte d'Ivoire est bien placée pour défendre leurs intérêts. Et une certaine chaîne de solidarité s'est créée au sein des membres du Riafpi pour soutenir ma candidature. Sur soixante agences de promotion des investissements présentes à Milan, il y avait une dizaine de pays francophones membres du Riafpi. Chacun a fait son lobbying et sa campagne en faveur de la Côte d'Ivoire. Cela a été très efficace !

La Côte d'Ivoire s'est positionnée comme un pays en pleine réforme, avec une forte croissance économique (8% à 9% en moyenne depuis 2011) Nous avons fait comprendre que le Cepici, dans une moindre mesure certes, participe aux succès de notre pays.

Tous ces éléments ont permis de faire la différence et m'ont valu d'être élu avec 34 voix sur 56.

Quelle est la durée de votre mandat ?

J'ai un mandat de deux ans et les textes de l'organisation permettent qu'on puisse être réélu une seule fois.

Vous allez donc pouvoir défendre les intérêts des francophones au cours des 2 prochaines années ?

Vous savez, notre responsabilité va au-delà des pays francophones. Bien que nous ayons en charge l'Afrique subsaharienne, la Côte d'Ivoire est également le seul pays africain présent dans le Comité exécutif du Waipa puisque le représentant du moyen-orient, zone intégrant l'Afrique du nord dans le découpage du WAIPA est de Dubaï. C'est une lourde responsabilité que nous avons car nous devons défendre les intérêts certes des francophones, mais aussi de tout le continent africain !

Que comptez-vous faire pour l'ensemble des pays de l'Afrique subsaharienne ?

Les Investissements directs étrangers (Ide) sont aujourd'hui chiffrés à 1 540 milliards de dollars américains au niveau mondial, et le continent africain ne détient seulement que 54 milliards de dollars dont 44,8 pour toute l'Afrique subsaharienne et à peine 338 millions de dollars pour la Côte d'Ivoire. L'Afrique ne représente que 0,04% des Ide dans le monde. Pourtant notre continent est celui qui a les grandes opportunités d'investissement et de croissance de ces dernières années. Que faire donc pour que les agences de promotion des investissements de l'Afrique subsaharienne puisse tirer le maximum de ces investissements ? Quoi qu'on dise, la croissance reste encore faible sans Ide dans un pays. Car nos Etats n'ont pas la technologie et les capitaux nécessaires. Il faut arriver à capter ces ressources extérieures en vue de transformer nos pays également.

Mes axes prioritaires sont, en premier lieu, le renforcement des capacités des organisations de l'Afrique subsaharienne. Une Agence de promotion des investissements (Api) qui n'est pas forte et reconnue comme telle dans son pays avec les hommes, les budgets, les structures, la reconnaissance institutionnelle (...) aura forcément des difficultés pour mener des actions au niveau international. Deuxièmement, nous

devrons bâtir une stratégie d'ensemble pour la région. Quelle action phare faudrait-il mener en vue de positionner sur l'échiquier mondial cette Afrique au sud du Sahara ? Il faudra développer tout l'argumentaire économique, technique, social,... pour valoriser nos atouts. Et en troisième position, il s'agit de susciter une forte implication des dirigeants politiques des pays de notre région.

Quelles pourraient être les retombées réelles de votre positionnement pour la Côte d'Ivoire ?

Lorsque vous êtes au-devant d'une organisation internationale les premières retombées reviennent au pays d'origine. Et le simple fait que la Côte d'Ivoire soit présente dans une organisation, comme

le Waipa, donne une visibilité importante au pays. En autre exemple, l'organisation en Côte d'Ivoire de diverses activités de l'agence engendrera certainement des débouchés économiques du pays hôte que nous serons.

Que voulez-vous qu'on retienne de vous à la fin de votre mandat ?

Je me suis fixé l'objectif de faire du Cepici une agence performante et de renommée internationale d'ici à 2020. C'est la même chose que je souhaite pour l'Afrique subsaharienne. A la fin de mon mandat, que toutes les Api de cette région soient aussi de référence internationale avec les capacités requises pour accompagner leurs économies.

Le mot de la fin

Je remercie les plus hautes autorités ivoiriennes et le Président du Conseil de Gestion du CEPICI qui ont soutenu ma candidature et m'ont donné les moyens de réussir ce challenge.

Je ne saurais terminer sans remercier tous les pays qui ont contribué à l'élection de la Côte d'Ivoire et enfin, mes remerciements à tous mes collaborateurs et à l'équipe de campagne qui permet chaque jour au CEPICI de gagner des lauriers.

BRAVO LES EXPERTS !

WAIPA : Le DG du CEPICI élu Représentant de l'Afrique Sub-saharienne



Le Directeur Général du CEPICI, M. Emmanuel Essis a été élu ce lundi, 15 juin à Milan, Représentant Régional Afrique Sub-Saharienne du WAIPA, World Association of Investment Promotion Agencies (Association Mondiale des Agences de Promotion des Investissements).

Emmanuel Essis a obtenu 34 sur 56 voix, et devient ainsi Membre du Comité Directeur du WAIPA.

La candidature de la Côte d'Ivoire à ce poste a été motivée par une vision audacieuse de rendre les API (Agence de Promotion des Investissements) de

notre zone encore plus performantes dans l'attraction des investissements pour accroître les IDE vers l'Afrique Sub-Saharienne.

Cette élection vient non seulement renforcer le leadership du CEPICI qui occupe déjà la tête du RIAFPI, Réseau International des Agences Francophones de Promotion des Investissements, mais aussi va donner un coup d'accélérateur à l'adhésion des API Subsahariennes aux actions du WAIPA, le rendant ainsi plus présent dans cette partie du monde.

L'Association mondiale des organismes de promotion a été créée en 1995 et compte 170 membres provenant de 130 pays. Grâce à son large éventail d'activités, WAIPA offre la possibilité pour les agences de promotion des investissements de resauter et échanger les meilleures pratiques en matière de promotion de l'investissement.

COOPERATION ÉCONOMIQUE :

Le CEPICI et l'AICEP scellent un partenariat pour renforcer les relations ivoiro-portugaises



Le Directeur Général du CEPICI, M. Emmanuel Essis et le Président de l'AICEP (Agence de promotion des investissements du Portugal), M. Miguel Frasilho ont le 18 juin 2015, paraphé un protocole d'accord lors du Forum Ivoiro-Portugais organisé au Ministère des Affaires Etrangères à Abidjan-Plateau.

Le Forum s'est tenu en marge de la visite officielle du Vice-Premier Ministre du Portugal, M. Paul Portas en Côte d'Ivoire pour la redynamisation de la coopération économique entre son pays et la Côte d'Ivoire.

Pour le Portugal, cet accord se situe dans un contexte d'internationalisation de ses

investissements. Dans cette dynamique et en raison de la forte concurrence sur le marché, le Portugal a choisi d'innover pour tirer son épingle du jeu. C'est pourquoi le Président de l'AICEP a soutenu que le Portugal « s'engage à promouvoir l'innovation pour accroître sa compétitivité afin de préserver ses investissements étrangers ».

Aussi a-t-il ajouté, « le Portugal dispose d'un des climats les plus attractifs » en raison des nombreuses réformes qui ont été engagées par le pays. « La crise est derrière nous » a-t-il signifié.

Pour le Directeur Général du CEPICI, le protocole d'accord signé vient donner un cadre officiel et formel aux échanges entre les deux institutions dans le cadre de la promotion des investissements.

Le Vice-Premier Ministre du Portugal qui a présenté le potentiel économique de la Côte d'Ivoire aux membres de sa délégation, leur a indiqué que notre pays est le lieu de tous les investissements porteurs. « La Côte d'Ivoire est un magnifique exemple de croissance inclusive... c'est le bon moment de renforcer nos relations » a-t-il ajouté.

Le Premier Ministre ivoirien, SEM Daniel Kablan Duncan, a d'abord fustigé le faible taux d'échanges commerciaux entre les deux Etats qui culmine à 30 milliards de FCFA en 2014 alors qu'Abidjan et Lisbonne entretiennent de très bonnes relations diplomatiques.

C'est pour cela que Daniel Kablan Duncan, a appelé à « nouer des partenariats forts » tout en informant la vingtaine d'hommes d'affaires portugais que le Gouvernement ivoirien dispose d'un portefeuille de 95 projets prioritaires auxquels ils peuvent prendre part pour la réalisation effective. Le défi actuel de la Côte d'Ivoire est « la transformation des matières premières agricoles dans l'optique de l'émergence » à l'horizon 2020. « Je vous invite à investir en Côte d'Ivoire » a-t-il conclu.

Il faut rappeler que cet événement a eu lieu après le Forum Ivoiro-portugais organisé le 14 au 19 mars 2015 à Lisbonne à l'occasion de la visite de travail du Ministre d'Etat, Ministre des Affaires Etrangères, SEM Charles Koffi Diby dans ce pays.

COOPERATION ÉCONOMIQUE :

Vers un partenariat entre le CEPICI et le Fonds de Développement Sino-Africain

Une rencontre s'est tenue le 28 avril 2015 à l'immeuble Belle-Rive au Plateau entre le CEPICI et le Fonds de Développement Sino-Africain. Au centre des discussions, un projet de partenariat entre ces deux structures.



Il s'agissait plus précisément de partenariat pour le financement des projets publics et en partenariats public-privé en Côte d'Ivoire. Le Fonds Sino-Africain s'engagera aussi à aider le CEPICI dans l'attraction des investisseurs et Entreprises chinois vers la Côte d'Ivoire.

La délégation chinoise était conduite par le Représentant Afrique de l'Ouest du Fonds, M. HE Yali et l'Ambassadeur de Côte

d'Ivoire en Chine, SEM DOSSO Adama. Ils ont été entretenus par le Directeur de l'Attraction des Investissements, M. Hamed Diomandé.

Les deux parties ont convenu de travailler ensemble sur ce projet d'accord afin d'aboutir à sa signature en Chine, avant la fin de cette année.

CODE DES INVESTISSEMENTS :

L'actualisation du Code des Investissements de la Côte d'Ivoire au centre d'un atelier de réflexion



Rendre le Code des Investissements de la Côte d'Ivoire encore plus compétitif, tel est l'objectif poursuivi par l'atelier de recadrage et de validation des propositions relatives aux dispositions réglementaires du Code des Investissements organisé le 11 juin 2015 par le CEPICI à la Maison de l'Entreprise à Abidjan-Plateau.

Tenu sous la présidence du Premier Ministre ivoirien, SEM Daniel Kablan Duncan, représenté par le Ministre de l'Industrie et des Mines, Jean-Claude Brou, cet atelier qui a regroupé l'ensemble des acteurs impliqués a consisté en la formulation de propositions concrètes qui cadrent avec les réalités du climat des affaires dans notre pays.

Cela en vue de mettre à jour ce dispositif d'incitation afin d'accroître les investissements privés et accélérer la création de richesses et d'emplois. Situait le contexte de cette rencontre, le Directeur Général du CEPICI, M. Emmanuel Essis a affirmé que bien que disposant de « l'un des codes des investissements les plus compétitifs de la sous-région... il nous appartient de faire de la veille stratégique, d'être innovant afin d'améliorer ce bel outil de promotion des investissements » eu égard à l'environnement de compétition en constante mutation dans lequel nos pays évoluent.

Pour le Ministre Jean-Claude Brou, les résultats des discussions doivent simplement contribuer à « améliorer le cadre d'incitation pour donner une nouvelle impulsion aux investissements ».

Au terme des échanges, des propositions pour la modification des textes – loi, décret et arrêtés d'application du Code des investissements – ont été émises pour entre autre rendre le dispositif davantage incitatif et encore plus transparent et équitable.

Il faut noter aussi que ces propositions ont pour but de favoriser la création d'emplois à travers les investissements des entreprises.

Par ailleurs, lors de la restitution des travaux, le Directeur de Cabinet du Ministre de l'Industrie et des Mines, M. Guillaume Gnamien a fait savoir que « le processus décisionnel de ces propositions va être engagé...

pour la dynamisation de la création d'emplois » avant de « remercier le CEPICI pour cette heureuse initiative » qui permet d'évaluer et d'actualiser l'un des dispositifs les plus importants de la promotion des investissements. Pour rappel, l'histoire de la Côte d'Ivoire compte quatre Codes des Investissements adopté respectivement en 1959, en 1986, en 1995 et enfin en 2012. Le dernier en date, a permis au CEPICI d'agréer 347 projets d'investissements cumulant un montant de 1090 milliards FCFA et créant 12828 emplois directs. 40% de ces projets ont été déjà réalisés en décembre 2014, le reste étant planifié sur les années 2015, 2016 et 2017.

SIGNATURE DE CONVENTION :

Le CEPICI signe des conventions pour soutenir l'entrepreneuriat national

Le Directeur Général du CEPICI, M. Emmanuel Essis a paraphé ce vendredi, 29 mai 2015 au siège du CEPICI, deux protocoles d'accord avec les sociétés Osmoteam Consulting et Frontline Development Partners Limited (FDP) pour soutenir l'entrepreneuriat national et attirer davantage les investisseurs étrangers en Côte d'Ivoire.

Pour Emmanuel Essis, ce partenariat avec ces deux structures d'intermédiation permettra d'attirer en Côte d'Ivoire, des investisseurs et groupes économiques capables de financer les projets d'entrepreneuriat. Cela pour la création d'emplois et de richesses.

La problématique de l'emploi est si importante que seul l'entrepreneuriat peut permettre de résorber le taux de chômage. D'où la recherche de partenariats pour « offrir un cadre adéquat au financement des projets ».

Outre les facilités fiscales accordées par le Code des Investissements, il apparaît impérieux d'accorder des moyens financiers, techniques et managériaux aux porteurs d'initiatives privées.

La Directrice générale d'Osmoteam Consulting, Mme Pare Noëlle a justifié cette signature d'accord avec le CEPICI par la quête de fiabilisation des investissements. La tâche de cette structure consistera également « à donner des garanties aux investisseurs ».

Il faut signaler que l'accord a été également signé par M. Arun Kumar, Assistant Vice-Président de FDP. Frontline Development Partners est un cabinet de consulting des Emirats Arabes Unis qui est en relation avec des investisseurs internationaux. Il procède aux études de pré faisabilité et de faisabilité et in fine, il finance les projets sélectionnés via ses groupes d'investisseurs.

Osmoteam Consulting qui est une entreprise belge, pour sa part, est engagée dans la construction de partenariats durables Nord/Sud et Sud/Sud. Elle finance des projets et apporte son soutien technique pour garantir la pérennité de ces projets.

EMERGENCE EN 2020 :

Le CEPICI en séminaire sur le Plan Stratégique de Promotion des Investissements (PSPI 2016-2020)

Le CEPICI entend se positionner comme l'un des acteurs majeurs de l'émergence économique de la Côte d'Ivoire à l'horizon 2020. Pour ce faire, un séminaire d'élaboration du Plan Stratégique de Promotion des Investissements (PSPI 2016-2020) a été organisé du 5 au 7 juin 2015 à Grand-Bassam sur le thème « Le CEPICI face aux défis de l'émergence économique de la Côte d'Ivoire à l'horizon 2020 ».

Il s'agissait de faire d'une part le bilan à mi-parcours du PSPI 2012-2015 et d'autre part d'identifier les actions majeures à entreprendre pendant la période concernée afin de faire du CEPICI « une Agence de Promotion des Investissements (API) performante et renommée Internationale » comme le stipule la vision du Directeur Général, M. Emmanuel Essis.

Les axes majeures de ces travaux ont porté sur :

- **Le cadre institutionnel**
- **La gouvernance**
- **L'environnement des affaires et l'appui au secteur privé**
- **La stratégie d'attraction des investissements**
- **L'étude et le suivi évaluation des investissements**
- **L'accueil, la communication et la documentation.**

Pour le Directeur Général, « le contexte de ce plan est caractérisé par l'ambition du Président de la République de faire de la Côte d'Ivoire, un pays émergent à l'horizon 2020 ».

Le Directeur Général du Plan, M. Diaby Lanciné qui a pris part à l'ouverture des travaux, a indiqué que la notion d'émergence économique mérite d'être appréhendée par tous (autorité et population).

Car, pour être émergent, il faut compter au moins 1% dans le PIB mondial, compter aussi dans les échanges mondiaux. C'est pourquoi, il a invité le CEPICI à travailler

d'avantage, pour trouver des formules innovantes afin de capter les ressources nécessaires qui permettront d'atteindre ces objectifs.

A l'heure actuelle, pour M. Diaby, la part de la Côte d'Ivoire dans les exportations mondiales est de 0,08%, celle du Maroc, 0,11%, de l'Uemoa, 0,13%, de l'Afrique du Sud, 0,50%, de la CEDEAO, 0,58% et du Brésil, 1%.

Notre pays se doit donc d'« investir dans les infrastructures stratégiques » afin de quitter le rang des « pays en voie de développement, avoir une amélioration du niveau de vie, réduire le taux de pauvreté et élargir la classe moyenne ». C'est ainsi qu'on dira que la Côte d'Ivoire est émergente. « Etre émergent ne signifie pas non plus que tous les indicateurs sont au vert » a-t-il signalé.

Au terme des travaux, il est ressorti que le PSPI 2012-2015 a été réalisé à un taux de 66% et enregistré 72% comme note d'appréciation de la qualité de mise en œuvre.

ENVIRONNEMENT DES AFFAIRES :

Le CEPICI vulgarise les réformes réalisées



Le CEPICI a entrepris des séances d'information les 3 et 4 juin 2015 à Abidjan pour vulgariser auprès des répondants Doing Business, du secteur privé et du corps diplomatique, les importantes réformes réalisées pour améliorer l'environnement des affaires en Côte d'Ivoire.

L'objectif de ces rencontres est de faciliter la compréhension et l'appropriation de l'ensemble des réformes engagées par la Côte d'Ivoire rendre son milieu des affaires encore plus attractif pour faciliter les investissements et booster ainsi la croissance économique.

Face à ses hôtes, le Directeur Général du CEPICI, M. Emmanuel Essi a égrené les 15 réformes réalisées au titre du cycle Doing Business 2015. Ces innovations portent entre autre sur la création d'entreprise avec l'introduction de procédés électroniques, et la mise en place d'un identifiant unique pour toutes les entreprises créées au CEPICI en remplacement des numéros de registre de commerce, de compte contribuable et de compte employeur.

« Désormais, il sera possible de créer les entreprises en ligne » a-t-il commenté.

Il s'agit de l'introduction des procédés électroniques dans les formalités de déclaration et de paiement des impôts. La réforme prévoit aussi la réduction des délais et périodes du contrôle fiscal.

Au niveau du Transfert de propriété, la réforme a consisté à la réduction du taux des droits d'enregistrement en matière immobilière de 6% à 4% et à la mise en place du cadre juridique du Livre Foncier Electronique (LIFE).

Au total, ce sont 15 réformes qui ont été entreprises par le Gouvernement ivoirien et couvrent les indicateurs tels que l'exécution des contrats, le commerce transfrontalier, l'obtention de prêts.

Pour rendre en application ces mesures, les autorités ivoiriennes, selon le Directeur Général, ont débloqué la somme de 4,4 milliards de FCFA pour réaliser 13 projets de réformes informatiques.

Il faut souligner que la majorité des réformes opérées vise la dématérialisation des procédures administratives dans le cadre des affaires réduisant ainsi les coûts et délais.

Ce sont ces réformes qui seront évaluées par la SFI (Société financière internationale) dans le cadre de son rapport Doing Business 2016 qui sera rendu public en octobre 2016. Rappelons que lors des deux précédents rapports Doing Business, la Côte d'Ivoire s'est hissée dans le top 10 des meilleurs pays réformateurs au monde.

**OCTROI
DES AVANTAGES
DU CODE DES
INVESTISSEMENTS**

**DEVELOPPEMENT DE
PARTENARIATS D'AFFAIRES**

**FORMALITES
DE CREATION
D'ENTREPRISES
EN MOINS DE 24H**



LES EXPERTS DU CEPICI

vous assistent dans vos affaires

Contactez le CEPICI au **(225) 20 31 14 00** ou sur **www.cepici.gouv.ci**

Avenue Abdoulaye Fadiga, 16^{ème} Etage, immeuble Belle Rive - Plateau

CEPICI Officiel @Cepici_RCI CEPICI-TV

CEPICI
CENTRE DE PROMOTION DES INVESTISSEMENTS EN CÔTE D'IVOIRE

